

TRIBUNE

Reconstruire durablement Mayotte passe par la sauvegarde de son patrimoine naturel

Pour que l'urgence humanitaire à court terme ne masque pas l'importance de la restauration des milieux naturels de l'île garants de sa viabilité à long terme.

Le cyclone Chido, qui a dévasté Mayotte le 14 décembre 2024, a détruit une grande partie des installations humaines de l'archipel, mais il a également fortement touché les milieux naturels et en particulier les forêts en renversant ou cassant une importante proportion de leurs arbres. Ce cyclone a aussi eu des répercussions sur les milieux littoraux et marins du lagon. Il a dégradé les habitats de nombreuses espèces végétales et animales, dont les populations ont été décimées ou fortement perturbées.

La nature est résiliente et pourrait se relever seule, avec le temps, comme elle l'a sans doute fait à de nombreuses reprises. Mais sur ces milieux balayés, mis à nu, se sont rapidement développés des cultures illégales, des habitats précaires, et plus récemment d'importants incendies, y compris dans des espaces naturels en protection forte où ils peuvent parfois porter un coup fatal à des espèces animales ou végétales uniques au monde. Le cyclone a en outre laissé derrière lui une masse incalculable de déchets, Les collectivités s'efforcent de les évacuer en dehors des villages, souvent dans des zones littorales, avec le risque que les pluies les emportent dans un des plus beaux lagons du monde.

Mayotte est située dans un point chaud mondial de biodiversité. L'archipel abrite des espèces endémiques et des milieux naturels relictuels constituant un patrimoine naturel singulier qui contribue à la richesse de ce territoire. Par ailleurs, le bon fonctionnement des écosystèmes garantit le maintien des ressources, d'une agriculture durable, d'un air respirable, et apporte une protection face aux aléas naturels.

Or, dans les discours officiels comme dans les projets actuels de reconstruction, la conservation et la restauration de ce patrimoine naturel remarquable sont totalement occultés ou oubliés, et risquent ainsi de se faire au détriment de celui-ci.

C'est pourquoi les signataires de la présente tribune demandent à l'Etat, aux élus et aux organismes concernés de prendre en compte à sa juste valeur le patrimoine naturel de Mayotte. Les actions suivantes doivent pour cela être mises en place :

- *Réaliser une évaluation précise et un diagnostic des impacts du cyclone sur l'état des milieux naturels et de toutes les composantes de la biodiversité mahoraise, aussi bien en milieu terrestre que marin.*
- *Mettre en place un programme de dépollution de l'île, en milieu terrestre mais également en milieu marin, de sécurisation du traitement des eaux usées et d'élimination et de valorisation des déchets afin d'éviter une catastrophe écologique et sanitaire et de préserver les herbiers marins et récifs coralliens essentiels à la biodiversité marine et à la résilience littorale.*
- *Empêcher la sur-dégradation des milieux naturels par pression anthropique directe. Pour cela, il est nécessaire d'intensifier la surveillance des différents milieux et de procéder systématiquement et rapidement à des sanctions suffisamment importantes pour avoir un effet dissuasif.*

- Mettre en œuvre rapidement des plans d'urgence pour les espèces végétales et animales qui ont été particulièrement mises en danger par le cyclone, et favoriser par des mesures adéquates le rétablissement de populations équilibrées de la faune terrestre et marine, avec le concours d'experts spécialisés dans la faune et la flore de Mayotte.
- Elaborer un programme de restauration des habitats naturels, aussi bien terrestres que marins. Les capacités de régénération des milieux forestiers, palustres ou de mangroves sont importantes, mais il faut leur garantir des conditions adéquates de régénération naturelle, selon des protocoles adaptés à chaque type de végétation et au degré de destruction. Des projets de replantation ciblés pourront être proposés en complément, en fonction des semences locales disponibles, mais nécessitent dans un premier temps la remise en état des pépinières mahoraises tant publiques que privées.
- Associer le monde scientifique à ce programme afin d'éviter les erreurs qui, à ce stade de dégradation, pourraient être catastrophiques.
- Assurer une intervention adaptée contre les espèces exotiques envahissantes animales et végétales afin de favoriser la restauration des populations des espèces indigènes. Ces interventions, qui concernent l'ensemble du territoire, nécessitent une main-d'œuvre conséquente et formée.
- Prendre en compte la biodiversité et le patrimoine naturel dans l'ensemble des travaux de reconstruction de l'île en associant les acteurs de l'environnement à l'élaboration du plan de reconstruction post-cyclone.
- Créer, sous l'égide du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Mayotte, une instance de coordination des actions rassemblant tous les organismes impliqués par ces opérations, c'est-à-dire les associations de protection de la nature et de l'environnement, les gestionnaires d'espaces naturels, les scientifiques, les collectivités territoriales, les administrations, afin d'associer aux réflexions et aux décisions tous les acteurs concernés et de permettre une mutualisation des connaissances et des moyens.
- Associer la population aux mesures mises en place par une démarche participative, et organiser des campagnes éducatives sur la protection de la biodiversité et des écosystèmes terrestres et marins.

Tribune rédigée le 4 février 2025 par les associations environnementales de Mayotte, avec le soutien de Messieurs Philippe de Grissac (Vice-Président LPO France et Président d'honneur du GEPOMAY) et Serge Muller (Professeur émérite du MNHN).

Liste des signataires en annexe

Signataires :

- Fédération Mahoraise des Associations Environnementales (FMAE)
- Mayotte Nature Environnement (MNE)
- Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de Mayotte (GEPOMAY)
- Régie de Territoire de Tsingoni (RTT)
- Réseau d'Education à l'Environnement et au Développement Durable de Mayotte
- Oulanga na Nyamba, Environnement et tortues marines de Mayotte
- Ceta'Maore
- Service de plongée scientifique (SPS) de Mayotte
- Naturalistes Environnement et Patrimoine de Mayotte
- Réserve Naturelle Nationale des Forêts de Mayotte (RNNFM)
- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Société Botanique de France
- Réseau français d'éducation à la Nature et à l'Environnement (FRENE)
- Fabrique des communs pédagogiques
- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO France)

